

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2026

**EXPÉRIMENTATION POUR L'INSTAURATION D'UN ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION À
L'ALIMENTATION À L'ÉCOLE - (N° 2398)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 17

AMENDEMENTprésenté par
M. Caron

ARTICLE 3

I. – À l'alinéa 9, après le mot :

« nutritionnel »

insérer les mots :

« la végétalisation de l'alimentation ».

II. – En conséquence, au même alinéa 9, après le mot :

« production, »

insérer les mots :

« notamment en ce qui concerne les modes de vie et d'abattage des animaux, ».

III. – En conséquence, compléter ledit alinéa 9 par les mots :

« ainsi que l'éthologie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inclure dans les enseignements de l'éducation à l'alimentation les apprentissages liés à la sensibilité animale et aux comportements propres à chaque espèce,

l'éthologie, puisque ces notions sont intimement liées à celle de la consommation responsable, qui renvoie également à la notion d'éthique et de responsabilité environnementale.

Il est indispensable d'apprendre aux enfants quel est l'impact de leur alimentation et de leurs choix de consommation afin qu'ils en soient pleinement acteurs. L'éducation étant la matrice des changements des comportements d'une société, il faut informer et éduquer les élèves sur l'importance et la valeur intrinsèque de toute autre forme du vivant, et notamment les animaux. En effet, le bien-être animal prend une importance croissante dans l'opinion publique : d'après une étude réalisée par l'Observatoire de la Fondation 30 Millions d'Amis en 2022, 84% des Français considèrent que le bien-être animal est important.

L'enseignement de la complexité de l'intelligence et de l'émotion animale est indispensable au développement scientifique, philosophique et éthique des enfants. Ailleurs en Europe, certains pays ont fait un pas vers l'intégration de l'éthique animale dans les programmes scolaires, notamment en l'intégrant dans le cadre de cours de citoyenneté ou de philosophie (région de la Wallonie, Finlande). La Chaire bien-être animal a réalisé une étude en 2023 portant sur le niveau de connaissance des CM1-CM2 concernant le monde animal et le bien-être des animaux[1] : 24% des élèves seulement ont indiqué l'humain comme étant animal. Cette réponse prouve le manque d'éducation sur notre rapport aux animaux et notre place dans l'écosystème global.

En 2013, une étude de l'Association santé environnement France (Asef) démontrait que 40% des enfants ne savaient pas d'où provenaient le jambon et les nuggets, et que près de la moitié d'entre eux ignorait l'origine du steak haché ou du jambon de leur assiette. Or il est important de connaître l'origine des aliments que l'on consomme : c'est comme cela qu'on apprend à reconnaître ce que l'on souhaite manger et que l'on décide d'adopter des comportements différents. En effet, en dissimulant la réalité de la viande aux enfants, on leur cache que ce qu'ils mangent sont des êtres sensibles qu'ils adorent caresser et admirer, et on les prive d'un choix qu'ils doivent être libres de faire en tant que consommateurs et citoyens. C'est d'autant plus important en ce qui concerne les modes de production de la filière de la viande, notamment les conditions de vie et d'abattage des animaux. En France, 50 % des animaux d'élevage sont détenus par 1 % des exploitations, et les 2 000 plus grandes exploitations du pays concentrent 130 millions d'animaux. Avec 3 075 exploitations industrielles, la France est le deuxième pays abritant le plus d'élevages intensifs en Europe selon l'association L214. 80 % des animaux n'ont pas accès à l'extérieur.

Or les conditions de vie des animaux dans ce type d'exploitation sont terrifiantes. De nombreuses associations de protection animale documentent et enquêtent rigoureusement sur les pratiques de très nombreuses structures d'élevage où non seulement les animaux ne sont pas placés dans des « conditions compatibles avec les impératifs biologiques » de leur espèce (comme le commande pourtant l'article L. 214-1 du code rural et de la pêche maritime) mais sont également soumis à des tortures inhumaines. Parmi elles, la coupe de la queue des cochons à vif, le broyage des poussins, l'asphyxie...

Dans une enquête réalisée au drone sur plusieurs dizaines de sites et publiée en novembre 2025, L214 illustre l'ampleur de l'élevage intensif en France. Les images révèlent des cochons morts gisant dans une benne tels des déchets dans un élevage d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'autres frappés dans un élevage du Grand Est, plus de 2000 bovins enfermés avec leur fumier au sol dans un élevage de Nouvelle-Aquitaine ou encore 3 millions de daurades et bars entassés chaque année dans un élevage de poissons en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il notoire que de trop nombreuses installations d'élevage sont irrespectueuses du bien-être animal, et pas uniquement parce que l'exploitation de l'animal se termine par la mort. Les élèves, s'ils doivent être éduqués à l'alimentation et à ses conséquences, doivent être informés de cette face cachée de la production de viande, afin de pouvoir, en tant que consommateurs, faire des choix libres et éclairés.

L'amendement permet également d'inclure des axes extrêmement importants d'une éducation à l'alimentation, notamment en ce qui concerne sa durabilité : la nécessité de réduire la consommation de la viande et de végétaliser l'alimentation, pour la santé, pour la planète et pour le bien-être animal, en accord avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), les recommandations du Haut Conseil pour le climat (rapport de janvier 2024), du GIEC, de l'ADEME, de l'OMS, de l'INRAE, du CIRC, et de tant d'autres.

En effet, la consommation de viande est à l'origine de nombreux problèmes : environnementaux, sanitaires, éthiques. A l'occasion des 40 ans de la première conférence mondiale sur le climat, 11 000 scientifiques venant de 153 nations ont lancé un nouveau cri d'alerte sur le changement climatique, préconisant notamment de réduire notre consommation de viande. En effet, en plus des souffrances animales indicibles qu'elle occasionne, la production de viande est extrêmement polluante (68 % des émissions nationales de méthane, sans compter toutes les externalités négatives de pollution des sols, etc), est mauvaise pour la santé (selon l'OMS en 2020, 2,4 millions de décès dans le monde et environ 240 millions d'euros de coûts de soins de santé étaient imputables à la consommation excessive de viande rouge et transformée ; en 2018, le CIRC classait la charcuterie comme cancérogène avéré pour l'homme, etc)... et doit à ce titre absolument être réduite.

Il est impératif que les élèves soient éduqués sur ces aspects d'une importance capitale de l'alimentation, qui concerne leur santé, mais également l'habitabilité de notre planète et les conséquences qu'ont leurs choix de consommation sur des êtres sensibles.

[1]https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/wp-content/uploads/2023/12/Synthese-LFDA-Fondation-Sommer_Vfinale.pdf